



DOSSIER

Développons l'agriculture biologique dans les Projets Alimentaires Territoriaux

page 6

PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Julien SCHARSCH, producteur de légumes plein champ à Saessolsheim (67)

page 10

AIDES BIO :
PAIEMENT DES AIDES
À LA CONVERSION

page 3

RETOUR SUR LE COLLOQUE
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE LA FNAB

page 4

SEMONS DES SEMENCES
PAYSANNES !

page 12

LA BIODIVERSITÉ...
UTILE ?

page 14

ACTUALITÉS

- Aides bio : paiement des aides à la conversion p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Retour sur le colloque de l'Assemblée Générale de la FNAB ... p. 4
- Enquête de satisfaction Lettres AB: les résultats ! p. 5

DOSSIER

- Développons l'agriculture biologique dans les Projets Alimentaires Territoriaux p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Julien SCHARSCH, producteur de légumes plein champ à Saessolsheim (67) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Semons des semences paysannes ! p.12
- Projet blé-farine-pain en Haute-Marne p. 13
- La biodiversité...utile ? p. 14

ANNONCES

AGENDA



Aude CATHELAT
Présidente du GAB 52
et administratrice du CA de
Bio en Grand Est

EDITORIAL

À l'heure de la mondialisation, de l'internet permettant d'avoir accès à tout moment au monde entier, l'agriculture biologique fait le choix de la proximité : produire, vendre et consommer localement. Dans une relation gagnant-gagnant pour le producteur et le consommateur, le but est de faire vivre les exploitations, de vendre au juste prix et de connaître l'origine des produits. Nous sommes pleinement dans le développement durable : un développement économique, mais qui prend en compte notre environnement et les relations entre les personnes.

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), transformation à la ferme, fermes bio ouvertes, nous sommes au cœur du sujet. Les lois vont dans ce sens, et les agriculteurs aussi. Parce qu'aujourd'hui, être agriculteur, ce n'est plus seulement produire. Diversifier ses cultures, s'adapter au changement climatique, partager ses connaissances, expliquer ses productions au consommateur, tout cela fait partie des tâches à effectuer. Et quoi de plus plaisant d'expliquer son travail et de recevoir en retour un compliment sur la qualité de ses produits.

Il faut toutefois faire face aujourd'hui à l'émergence d'une agriculture bio industrialisée, pour répondre à la demande croissante. Répondre à cette demande de manière raisonnée, en favorisant les conversions et l'installation de jeunes est un des défis que va devoir relever Bio en Grand Est. Il ne faudra pas se tromper en réduisant le cahier des charges de la bio. Nous voulons garder une agriculture bio de qualité, avec un label qui garde une vraie signification auprès du consommateur. Bio en Grand Est s'engage donc à lutter pour maintenir la barre haute et faire de l'agriculture bio de notre région un modèle.



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU
Tel. 03 83 98 49 20

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH
Co-rédacteurs en chef : Matthieu BURGAUD et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 19 - juin 2019
ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :
com.biograndest@gmail.com

AIDES BIO : PAIEMENT DES AIDES À LA CONVERSION

Comme évoqué dans les précédentes lettres AB, le retard des paiements des aides à la conversion est toujours d'actualité. La FNAB a mené une action en justice par rapport au retard du paiement des aides à la fin de cet hiver, et une réunion nationale sur le sujet a fait part de remontées de certaines régions sur des problèmes liés à l'instruction des dossiers TELEPAC. Afin de pouvoir bénéficier de la vision la plus juste possible pour la région Grand Est, nous avons absolument besoin du retour de nos adhérents.

RETARDS DE PAIEMENT : L'ACTION EN JUSTICE A EU DES EFFETS RAPIDES

La FNAB a lancé le 22 février dernier une action juridique contre l'Etat liée au retard de paiement des aides. La FNAB a engagé un avocat qui a lancé 2 types de procédures : référé provision et recours indemnitaires contre le Ministère de l'Agriculture en premier lieu et contre les Conseils Régionaux et l'ASP en second lieu.

Depuis cette action, les 3 agriculteurs qui ont lancé un référé provision ont reçu leurs aides 2016, 2017 et 2018 en un temps record. En revanche, les demandes d'indemnisations sont toujours en cours et pourront donner lieu à une condamnation de l'Etat à payer des dommages et intérêts aux producteurs concernés.

Un des plaignants a également reçu un résumé détaillé des aides auxquelles il avait droit alors que cela faisait 2 ans qu'il le demandait auprès de la DDT.

Cette réaction de l'Etat montre que l'action du réseau a eu pour effet de pousser certaines DDT dans l'instruction des aides mais il semble difficile d'imaginer un retour à la normal pour 2018.

D'autres plaignants potentiels ont contacté la FNAB. De nouveaux dossiers seront certainement engagés dans les semaines à venir.

AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES PROBLÈMES LIÉS À L'INSTRUCTION DE VOS DOSSIERS TELEPAC ?

Une réunion nationale sur le sujet des aides a fait part de remontées de certaines régions de France (Centre, Auvergne-Rhône-Alpes notamment) sur l'instruction des dossiers TELEPAC en ce qui concerne (i) les contrats à durée court, (ii) la prise en compte des prairies temporaires assolées et (iii) le chargement animal conditionnant l'octroi des aides conversions des surfaces fourragères. Afin de pouvoir faire

remonter la situation la plus correcte pour la région Grand Est, nous avons besoin de savoir combien de producteurs sont concernés par un remboursement de leur CAB majoré de pénalités ainsi que le niveau des montants. Si vous êtes dans une de ces situations, merci de faire part de cette situation à Julie Gall à l'adresse e-mail suivante :

julie.gall@biograndest.org s'il vous plait ? Dans la prochaine lettre AB, nous vous ferons un retour de l'état des paiements et des situations de versement des aides pour la région Grand Est.

CRÉDIT D'IMPÔTS

N'oubliez pas de demander votre crédit d'impôt ! Une rétroactivité de 3 ans est possible. Vous pouvez donc encore le demander pour les années fiscales de 2016 à 2018.



Julie GALL
julie.gall@biograndest.org



RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNAB : « L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : UN RÉSERVOIR D'EMPLOIS DE QUALITÉ POUR LES TERRITOIRES »

Plus de 210 personnes étaient présentes lors de notre colloque le mercredi 10 avril dernier à Pierrefonds ! Après le mot d'accueil de Nadou Masson, présidente de Bio en Hauts-de-France, et Guillaume Riou, président de la FNAB, l'introduction formelle d'Henri Rouillé d'Orfeuil, ingénieur agronome et docteur en économie appliquée, membre de l'Académie d'agriculture et de RESOLIS, et la signature par Bio en Hauts-de-France et la DRAAF d'une convention de partenariat pour développer la bio dans l'enseignement agricole, les participants se sont répartis entre les deux tables-rondes organisées pour l'occasion.

TABLE RONDE 1 – COMMENT LEVER LES FREINS À LA CRÉATION D'EMPLOIS SALARIÉS DANS LES FERMES ?

Cette table ronde s'appuyait notamment sur l'étude réalisée en 2018 par Bio en Hauts-de-France sur l'emploi dans les fermes bio de la région Hauts-de-France. Si les données recueillies révèlent en effet davantage d'emplois directs dans les fermes bio, les travaux ont également mis en évidence quelques freins au développement de cet emploi : formation des producteur-riche-s et des salarié-e-s, attractivité des emplois, etc. Deux témoignages inspirants sur des initiatives visant à lever ces freins ont ouvert cette table-ronde :

- Véronique Cany, productrice bio et présidente du groupement d'employeurs des saisonniers des champs a présenté le travail mené avec ses salariés et les solutions mises en place pour développer l'emploi sur 4 fermes du Nord : embauche de personnes en recherche d'emploi à proximité des fermes, réflexion sur les assolements pour garantir des contrats plus longs aux salariés, mise en place d'équipe de salarié-e-s en fonction de leur lieu d'habitation pour faciliter le covoiturage...
- Véronique Thiébaud, vice-présidente à la Communauté de communes Sud Artois a ensuite montré le rôle qu'a joué sa collectivité dans la mise en place d'un GEIQ (Groupement d'employeurs insertion et qualification) dédié à l'emploi agricole qui a permis aux agriculteur-riche-s du territoire de mutualiser et former la main d'œuvre dont ils avaient besoin.

Des interventions du FAFSEA (qui changera bientôt de nom pour devenir OCAPIAT), du Service de remplacement des Hauts-de-France et de Pôle emploi ont succédé à ces retours d'expérience. Il a aussi été question de pistes d'actions pour faciliter l'emploi dans le secteur agricole avec l'Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) bientôt proposée par le FAFSEA, la formation des salariés du Service de remplacement aux spécificités de la bio et des ateliers à mener avec Pôle emploi pour mettre en lien producteur-riche-s et demandeur-se-s d'emplois sur un même territoire. Les participant-es sont également revenu-e-s sur l'importance de prendre en compte le changement qu'implique

l'embauche de salarié-e-s sur le rôle et l'organisation du travail de l'agriculteur ou de l'agricultrice.

Nadou Masson a conclu en évoquant l'importance de la coopération entre différents acteurs - producteur-riche-s, opérateurs des filières locales, collectivités territoriales, acteurs de l'emploi - pour développer le potentiel de ce réservoir d'emplois que constitue l'agriculture biologique.

TABLE RONDE 2 – ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS : ET SI ÇA PASSAIT PAR DES PAYSANS BIEN FORMÉS ET HEUREUX ?

Dans le cadre de cette table-ronde, il a d'abord été question de transmission : transmission des fermes compte-tenu des enjeux du renouvellement agricole à venir, transmission du modèle bio défendu par la FNAB et formalisé dans notre charte, transmission des savoir-faire des producteurs et des productrices à des porteurs et porteuses de projet de plus en plus souvent non issu-e-s du milieu agricole (60 % des personnes qui se présentent en Point Accueil Installation), transmission enfin des connaissances dans le cadre de l'enseignement agricole. Il y a des marges de progrès sur l'ensemble de ces points ! Améliorer la présence des producteurs et productrices bio dans les établissements (dans les différentes instances notamment), mieux former les enseignants et formateurs, développer l'apprentissage... De nombreuses pistes ont été évoquées par Philippe Vinçon, Directeur général de l'Enseignement agricole au Ministère de l'agriculture, et Philippe Poussin, Secrétaire général du CNEAP. Les producteurs et productrices bio ont toutefois souligné le manque d'ambition parfois de l'enseignement agricole : à quand des diplômes 100 % bio ? à quand des dispositifs de formation adaptées aux nouveaux publics en reconversion professionnelle ?...

C'est ensuite la question de l'attractivité des métiers qui a été discutée, en particulier sous l'angle des conditions de travail et de la qualité de vie. Deux producteurs bio adhérents de notre réseau ont bien voulu témoigner. L'IDELE et VIVEA sont également intervenus pour partager certaines de leurs initiatives sur le sujet. Du point de vue de certains participants, des solutions techniques (en élevage : mises en place de pâturages tournants) semblent avoir des effets positifs sur les conditions de travail.

Guillaume Riou a conclu sur les enjeux (50 % des agriculteurs et agricultrices arrivent à l'âge de la retraite dans les 10 prochaines années) et les freins à dépasser pour attirer plus largement.





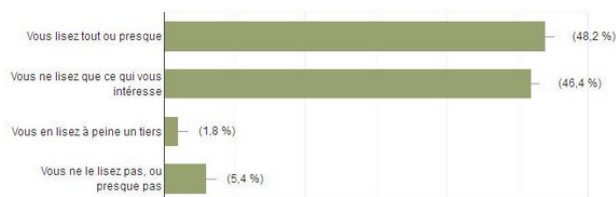
ENQUÊTE DE SATISFACTION LETTRES AB : LES RÉSULTATS !

En début d'année, suite à une première année complète de parution des Lettres AB, nous vous avons conviés à remplir un questionnaire pour recueillir vos avis sur le magazine. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont répondu. Voici quelques éléments de retours.

UN MAGAZINE LU

Les Lettres AB sont lues en totalité ou du moins de façon ciblée par ses destinataires. Ceux qui ne les lisent pas le font par manque de temps ou parce qu'ils s'informent par d'autres biais.

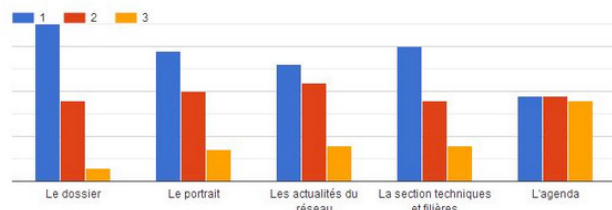
En tant que destinataire du magazine les "Lettres AB" :



LES RUBRIQUES QUI VOUS PLAISENT

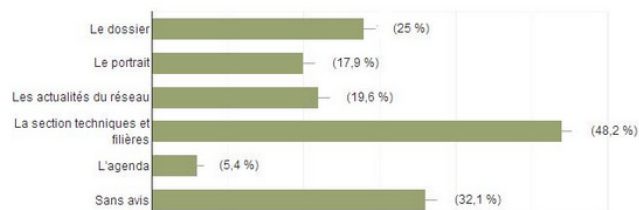
Le dossier, le portrait et les articles techniques et filières sont de loin ce qui vous intéresse le plus dans le magazine. Les annonces et les agendas sont plus considérés comme pratiques.

Parmi les rubriques des "Lettres AB", quelles sont celles qui vous intéressent le plus ?



Vous nous avez fait part des rubriques à développer : vous souhaitez plus de techniques et filières.

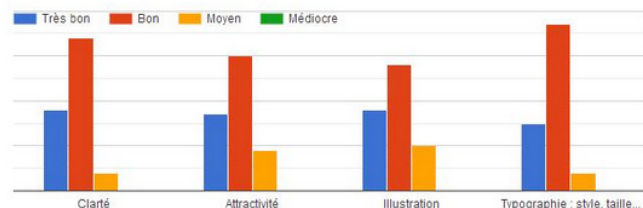
Y a-t-il une ou plusieurs rubriques que vous souhaiteriez voir plus développée ?



AGRÉABLE À LIRE

La mise en page est jugée bonne et même très bonne.

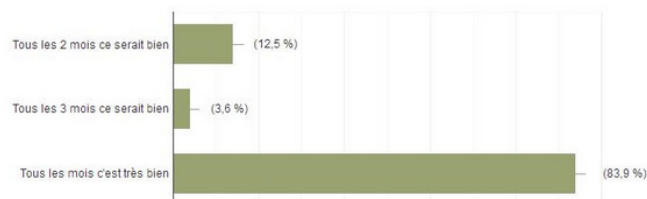
Comment qualifiez-vous la mise en page des "Lettres AB" ?



UNE FRÉQUENCE QUI VOUS CONVIENT

La parution mensuelle fait l'unanimité.

Actuellement, les "Lettres AB" paraissent une fois par mois. Pour vous, quelle fréquence serait l'idéal ?



AUTRES OBSERVATIONS

Vous nous avez demandé plus de dossiers et d'articles spécifiques à vos productions, sachez que nous nous efforçons de valoriser toutes les productions bio du Grand Est. Petit rappel : Les Lettres AB se veulent être un outil d'échange d'informations au sein du réseau bio du Grand Est. C'est pourquoi, en tant qu'adhérent, vous avez la possibilité de participer à sa rédaction, en proposant des sujets qui vous intéressent, en nous tenant informés d'initiatives intéressantes près de chez vous, ou même en proposant un article ! Enfin à l'occasion de cette enquête, nous avons reçu beaucoup d'encouragements et de retours positifs.



Sébastien DUSOIR
sebastien.dusoir@biograndest.org

RÉCEPTION DES LETTRES AB

Si vous souhaitez les recevoir uniquement par mail, vous pouvez en faire la demande à : com.biograndest@gmail.com
Il arrive parfois que nous l'envoyons en double : 1 au nom de la ferme et 1 au nom de la personne, dans ce cas n'hésitez pas à nous le signaler également à cette adresse.



DÉVELOPPONS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Fin 2017, Strasbourg Eurométropole et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle ouvrent la danse en Grand Est en obtenant le label « Projet Alimentaire Territorialisé », plus connu sous le sigle de « PAT ». Un an et demi plus tard, on compte quelques 14 territoires engagés dans une démarche de PAT, dont 5 ayant obtenu le label officiel, couvrant l'ensemble des départements du Grand Est. Producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs : l'ensemble des acteurs des filières agricoles sont concernés et conviés à participer. Et vous, dans quel PAT allez-vous vous impliquer ?

A L'ORIGINE

Mis en place par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux sont annoncés comme des « outils d'ancrage territorial de l'alimentation élaborés de manière concertée sur la base d'un diagnostic partagé entre les différents acteurs du territoire ». Ces projets collectifs doivent montrer une volonté de développer l'agriculture durable ainsi que la qualité de l'alimentation par le rapprochement entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

DÉFINITION

Les PAT sont des dispositifs visant à re-territorialiser les réflexions et travaux sur l'agriculture et l'alimentation, au service d'objectifs économiques, environnementaux et sociaux. La dimension économique réside dans la structuration de filières agricoles territorialisées, le maintien de la valeur ajoutée, la contribution à l'installation d'agriculteurs et la préservation des espaces agricoles. La dimension environnementale est servie par le développement de la consommation de produits locaux et de qualité, la valorisation de nouveaux modes de production agro-écologiques dont l'agriculture biologique, la préservation de l'eau et des paysages et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Et enfin, la dimension sociale regroupe l'éducation alimentaire, la création de liens, l'accessibilité à l'alimentation, le don alimentaire et la valorisation du patrimoine local.



QUI PORTE LES PAT ?

Les PAT sont souvent portés par des communes, des agglomérations, des communautés de communes, des PETR (pôles d'équilibre territorial et rural : à l'échelle des anciens « Pays ») ou des départements. Mais ils restent ouverts à tous les acteurs et un GAB pourrait par exemple porter un PAT. Les PAT ont vocation à réunir l'ensemble des acteurs du territoire : État, collectivités territoriales, acteurs économiques et associations, pour une gouvernance partagée dans l'élaboration du projet : du diagnostic au plan d'action.

A CHACUN SA MÉTHODE

La plupart des démarches de PAT débute par la réalisation d'un état des lieux sur le territoire : agriculture, outils de transformation, filières de proximité existantes, bassin de consommation, enjeux environnementaux, etc. L'état des lieux est souvent réalisé ou au moins partagé dans le cadre de forums invitant l'ensemble des acteurs du territoire. Bio en Grand Est a complété ces diagnostics avec le paysage de la bio dans le cadre de 4 démarches de PAT. Le passage aux plans d'actions n'a pas encore eu lieu dans beaucoup de territoires et demandera quelques préalables comme la recherche de financements pour l'animation du PAT et des projets ou la mise en place d'une gouvernance pour animer et faire perdurer ce collectif multi-acteurs.

LABEL

Pour identifier et rendre plus visibles les Projets Alimentaires Territoriaux, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé un label. Les projets ainsi reconnus pourront afficher

la marque « Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture » correspondant au logo ci-contre. L'objectif du gouvernement est d'atteindre 500 PAT en 2020.



LA MAIN À LA PAT

Si vous souhaitez connaître les PAT labélisés ou encore en projet dans le Grand Est, vous pouvez consulter le site internet <https://lamainalapat.fr>. La Main à la PAT a pour vocation de créer une communauté de pratiques entre les acteurs des PAT de la région via une plateforme numérique et des rencontres physiques. La vie de cette communauté passe par la mise en commun des outils et retours d'expériences, favorisant ainsi l'essaimage des démarches PAT.

ET LA BIO DANS TOUT ÇA ?

Agriculture biologique et PAT sont étroitement liés. Sur le papier, le contrat est clairement établi : les PAT doivent permettre « la valorisation de nouveaux modes de production agro-écologiques dont l'agriculture biologique » ; côté bio, la charte des valeurs des productrices et des producteurs bio du réseau FNAB établie en 2016 s'engage à « construire des projets agricoles territoriaux avec les collectivités locales ». Cette charte est structurée en 3 grands objectifs rejoignant parfaitement ceux des PAT : pour une transition écologique de notre société, pour une économie équitable dans les territoires et pour une société plus humaine et plus juste.



Dans la réalité, il reste primordial que les producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs bio et leurs GAB se mobilisent pour que l'agriculture biologique trouve sa juste place dans les PAT. Les PAT valorisent en effet le « local » ; il est important de se mobiliser pour rappeler l'objectif environnemental et la nécessité de travailler à développer l'agriculture sous label garantissant la protection des ressources environnementales.



Les démarches de PAT sont une excellente opportunité pour expliquer l'AB, faire connaître et renforcer nos actions de développement de l'agriculture biologique auprès des élus et des habitants : sensibiliser les agriculteurs, accompagner les conversions, accompagner les collectivités pour installer des porteurs de projet en bio sur leur foncier, structurer les filières de proximité et longues pour maintenir les fermes, et enfin communiquer auprès du grand public.

FINANCEMENTS :

Obtenir le label PAT ne permet pas forcément d'obtenir des fonds pour l'animer et mettre en place des projets. Les sources de financement à mobiliser sont multiples : Plan National Alimentation (PNA), les Agences de l'Eau, la Région Grand Est, les Départements, l'ADEME, etc.

La carte dans la double page 8 et 9 présente l'ensemble des Projets Alimentaires Territoriaux connus en Région Grand Est. 5 territoires ont obtenu le label officiel de reconnaissance du ministère ; les autres sont encore en construction de leur PAT. Par définition, un PAT foisonne de projets et d'acteurs ; chaque PAT est unique, à l'image de son territoire. Il est difficile de les décrire tous, dans le respect de leurs richesses et de leur diversité, mais voici quelques exemples de projets de développement de l'agriculture biologique menés en partenariat avec notre réseau Bio en Grand Est.

1 PAT STRASBOURG EUROMÉTROPOLE

Dès 2010, la collectivité a entamé un partenariat avec l'OPABA et la Chambre d'Agriculture pour développer une agriculture durable sur son territoire : diversification des céréaliers, conversions bio, magasins de producteurs, bio en restauration collective, événements de communication pour le grand public, etc. La base étant déjà bien présente, la collectivité s'est concentrée sur 2 nouveaux projets pour demander son label PAT fin 2017 : la réalisation d'une étude pour la mise en place de paniers-santé fournis par l'entreprise d'insertion bio Les Jardins de la Montagne Verte pour un public d'enfants en surpoids ; et la réalisation par l'OPABA d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière locale grains-farine-pain bio, principalement à destination de la restauration collective scolaire et d'entreprises publiques.

2 PAT MULHOUSE AGGLOMÉRATION ET SUD ALSACE

10 ans après les premières distributions de paniers paysans, organisée par la collectivité et la Fondation MACIF en 2017 après un an de réunions de préparation, la soirée de lancement a rassemblé une cinquantaine d'acteurs. 3 groupes de travail se sont constitués : sur la question foncière ; sur les besoins en logistique et distribution dans le territoire ; et sur la cohérence des projets existants et à venir sur le territoire. Ce PAT très structuré autour d'objectifs stratégiques regroupant de nombreux projets et acteurs fait la part belle au bio : reconversion d'un site industriel en un lieu dédié à l'alimentation durable (dont paysans bio locaux) avec le projet « SALSA » ; montage d'une légumerie bio avec une étude partiellement réalisée par l'OPABA ; accompagnement par Terre de Liens Alsace des collectivités pour mobiliser les espaces disponibles pour une agriculture bio de proximité ; développement de l'approvisionnement en produits bio et locaux en resto co avec un accompagnement des sites par Bio en Grand Est à destination de la restauration collective scolaire et d'entreprises publiques.

3 PROJET PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE

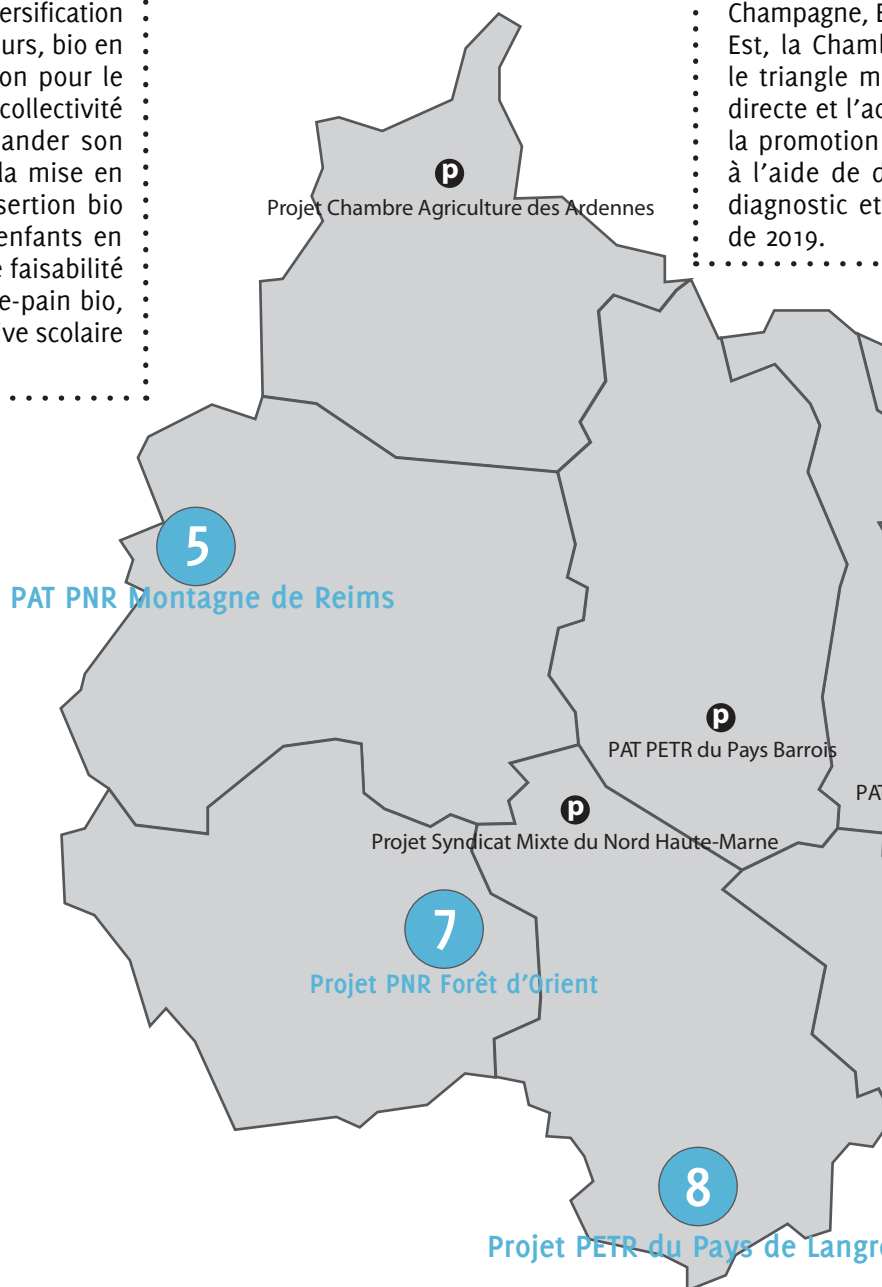
Forte présence politique à souligner : le lancement officiel du PAT prévu ce mois-ci avec un grand forum participatif ouvert à tout le territoire le 13 juin sera précédé d'une conférence de presse rassemblant les élus du PETR, du SMICTOM, de la Chambre d'Agriculture, du Syndicat des Eaux et d'Assainissement Alsace Moselle et de l'OPABA.

4 PROJET MIRECOURT

Ne cherchez pas de tête porteuse, ils ont décidé de le faire dans la gouvernance même. Le collectif de partenaires agricoles, l'INRA et sa ferme expérimentale, des collectivités des Vosges, les Restos du Cœur, le café Utopic (rassemblant un nombre important de citoyens pour l'accessibilité à une alimentation bio et locale) et certainement d'autres acteurs sont très biologiques et certainement d'inspiration biologique très clairement en avant, avec l'objectif central de « faire passer le bio biologique et pour tous ».

5 PROJET PNR MONTAGNE DE REIMS

Projet séminal un coup de cœur pour le PNR et ses partenaires Champagne, Grand Est, la Chambre d'Agriculture, le triangle de la montagne directe et l'association pour la promotion de la production à l'aide de diagnostics et de plans d'action de 2019.



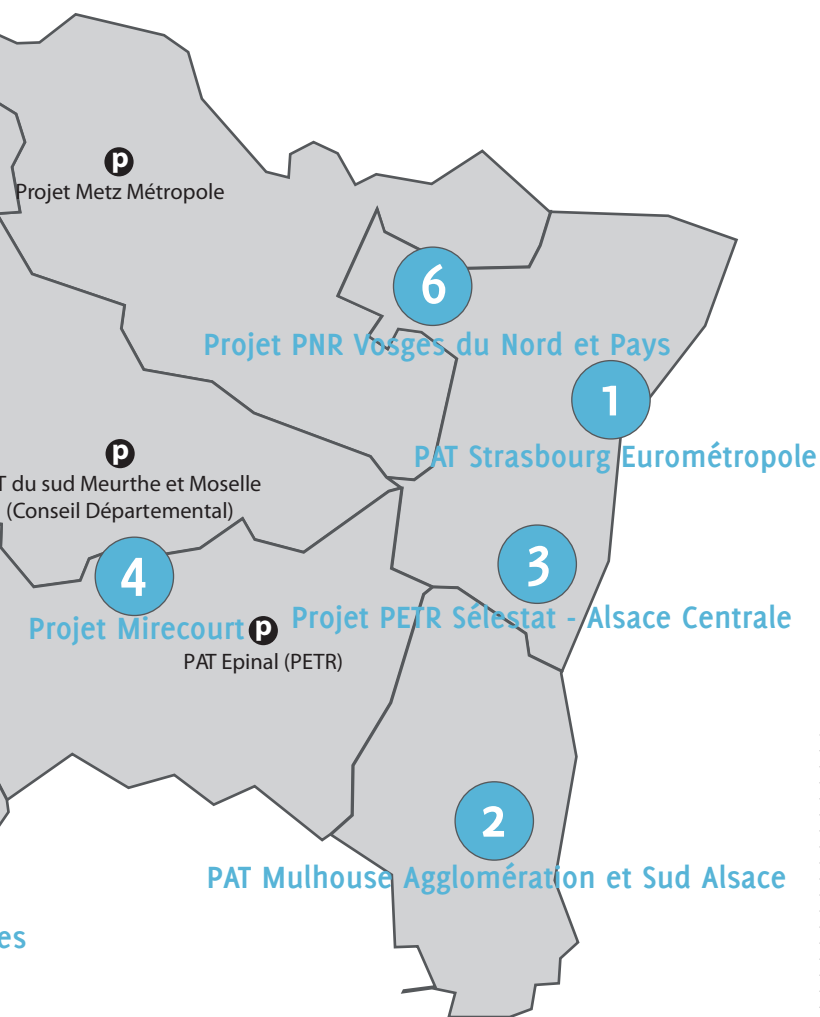
PROJET PNR MONTAGNE DE REIMS

Projet en émergence, avec un premier séminaire alimentation durable fin 2018 et un comité de pilotage début 2019, rassemblant 13 agglomérations (Reims, Châlons-en-Champagne, le Pays d'Épernay, Bio en Grand Est, le Pays d'Agriculture et Terre de Liens. Sur ce territoire, l'enjeu est de faciliter la vente directe aux produits de proximité à travers des circuits-courts locaux, notamment à travers différents outils de transformation. Le projet de cartographie est au programme

6

PROJET PNR VOSGES DU NORD ET PAYS

La première réunion en plénière ouverte à l'ensemble du territoire et organisée en octobre 2018 a rassemblé 56 participants, dont 10 de l'OPABA. Jean Becker, maraîcher bio en Alsace du Nord, était présent ; il dit avoir apprécié la diversité des participants (élus, chef de cuisine, syndicat d'eau, producteurs, associations de consommateurs, etc) et la richesse des échanges et des liens créés. Il espère pouvoir diversifier ses circuits de commercialisation pour davantage contribuer à alimenter en ultra-local. Une seule question : à quand la suite ?



P Autres projets de PAT en partenariat avec Bio en Grand Est

faire tous ensemble, exprimant leur souci de cohérence globale. Ce projet vaut la peine d'être détaillé : l'établissement d'enseignement agricole, un centre social, des transformateurs commerçants, le GAB de Sélestat, un nombre impressionnant de près de 1000 adhérents mobilisés autour du projet, et bien d'autres encore. C'est l'un des seuls projets à mettre l'agriculture au cœur pour favoriser une alimentation saine, locale, à partir d'une agriculture

7

PROJET PNR FORÊT D'ORIENT

De 2016 à 2018, le PNR et FO a travaillé sur l'approvisionnement local de la restauration collective avec diagnostic de l'offre et la demande, catalogue des produits locaux, dont bio, potagers pédagogiques et projet pédagogique au collège de Lusigny-sur-Barse, révélant un besoin d'adaptation des filières actuelles (agrément CE, mise en place d'outils, etc). A l'échelle du Parc, le débouché est trop petit pour justifier la structuration d'un collectif de producteurs et des investissements importants dans des outils. C'est pourquoi, aujourd'hui, le PNR et FO a souhaité étendre ses actions vers d'autres débouchés au travers du projet Croque ton Parc. Outils de communication et temps d'échanges entre professionnels à venir en 2019 ! Également au menu : un travail visant à maintenir l'élevage herbager dans une perspective de préservation de la ressource eau et de la biodiversité, et particulièrement des zones humides, accompagné par Bio en Grand Est.

8

PROJET PÉTR DU PAYS DE LANGRES

Un diagnostic a été élaboré et identifie les producteurs en vente directe, les lieux de vente de produits locaux, les lieux et fonctionnement en restauration collective et les initiatives telles qu'un espace test en maraîchage. Le GAB 52 est partenaire de ce projet. Il est structuré en 3 grands axes : favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, avec entre autres la création de ceintures vertes autour des habitations pour protéger la santé des riverains ; développer l'approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective ; communiquer sur cette démarche auprès des parents et augmenter les liens entre habitants et producteurs.



Hélène CLERC / helene.clerc@biograndest.org
Joël BOURDERIOUX / joel.bourderioux@biograndest.org
Mathilde LE TRAOU / mathilde.letrou@biograndest.org
Patricia HEUZE / patricia.heuze@biograndest.org
Emmanuelle FOLLIN / emmanuelle.follin@biograndest.org



RENCONTRE AVEC JULIEN SCHARSCH, PRODUCTEUR DE LÉGUMES PLEIN CHAMP À SAESSOLSHEIM (67)

Julien SCHARSCH, que beaucoup connaissent en tant que président de Bio en Grand Est et ex-président de l'OPABA, est aussi et avant tout un agriculteur bio, il nous en dit plus sur son parcours, sa ferme et son implication dans le réseau.



Le parcours et l'installation de Julien

J'ai été attiré dès le plus jeune âge par l'agriculture, en passant la plupart de mon temps à la ferme chez mes grands-parents. Mes parents travaillaient dans le tertiaire et je n'ai pas fait de lycée agricole. Ce n'est qu'après une formation plutôt théorique (licence en agronomie) que j'ai renoué avec la pratique. J'ai réellement appris le métier lors de différentes expériences sur des fermes bio. J'ai notamment fait mon stage d'installation à la ferme Durr, ferme d'élevage dans le centre Alsace qui a été un vrai déclic pour moi sur les valeurs de la bio, sur leur mise en pratique concrète et sur leur impact sur l'économie et la société.

En 2008, j'ai repris la ferme de mes grands-parents à Saessolsheim, en créant l'EARL Terre et Vie. Le passage en bio dès le départ était une évidence pour moi, mon objectif a toujours été de proposer une alimentation saine à nos concitoyens tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité.

Présentation de la ferme

Présentation du regroupement de deux fermes EARL Terre et Vie et Ferme du Château dans le nord de l'Alsace

UTH : Julien SCHARSCH et Jean-Christophe SUSSMANN, associés + 9 salariés en CDI + 5 équivalent temps plein saisonnier.

Types de sols : sols profonds limono-argileux et sols sablo-limoneux.

Productions végétales : 65 ha de céréales et protéagineux, 25 ha de légumes de plein champ et 20 ha de prairies.

Débouchés : Légumes, 90% en direct dans des Grandes et Moyennes Surfaces sous la marque Potager de Camille, le reste (10%) vendu à des grossistes. Grandes cultures vendues à Probiolor.

Pourquoi la production légumière ?

La ferme familiale était en polyculture-élevage jusque dans les années 90 et ensuite uniquement en grandes cultures. Mais avec une surface de 45 ha la viabilité en céréales, même en bio, n'était pas envisageable. J'ai rapidement compris que la production de légumes serait la voie de diversification qui me plairait le plus. L'idée de départ était de faire de la vente directe à petite échelle, car je partais de zéro.



Comment s'est fait le regroupement avec la Ferme du Château ?

Lors de la conversion de la ferme avant mon installation (2008-2010) j'ai travaillé sur différentes fermes et notamment chez Jean-Christophe (Ferme du Château) en tant que saisonnier. Au moment de m'installer il m'a proposé de travailler ensemble plutôt que de chercher à nous développer chacun de notre côté. Il avait comme projet d'élargir sa gamme de légumes au moment où j'avais la même idée. Cela nous a permis d'échanger sur la question et de conclure que nous gagnerions à additionner nos forces. En 2010, nous avons décidé avec Jean-Christophe, qui produisait des légumes depuis une petite dizaine d'années à Buswiller, de mettre en commun notre assolement. Puis en 2012, nous avons créé une société en participation pour encadrer ce regroupement, ce qui a permis de mettre en commun toute la production et la main d'œuvre qui va avec.



2015. Je n'étais pas du tout candidat, je ne me sentais pas forcément prêt, mais au final, ça a été une bonne surprise. J'aime le rôle du président dans la motivation des équipes, tant producteurs que salariés. Le fait d'être moteur, de fédérer et d'animer un collectif, de permettre aux collègues de travailler dans les meilleures conditions, sont les objectifs qui m'animent.

Et puis, c'est à la fois un honneur et une responsabilité d'être le porte-parole et le représentant des producteurs bio, mais je suis bien entouré et épaulé dans cette fonction par tout le Conseil d'Administration de Bio en Grand Est.

Pour finir, des conseils pour des agriculteurs bio qui souhaiteraient s'impliquer dans le réseau ?

C'est tout simple, à chaque fois qu'on quitte sa ferme on apprend de nouvelles choses. Chacun peut contribuer à hauteur de ce qu'il peut faire, avec le temps dont il dispose.

Il faut démystifier l'action collective, le fait d'être ensemble suffit souvent à faire avancer les choses.

Et puis s'engager c'est aussi donner de son temps pour faire profiter aux suivants, d'un peu de ce soutien que l'on a pu trouver dans le réseau.

Les agriculteurs bio ont une parole importante au sein de la société, une parole qui est attendue. On peut considérer qu'il reste beaucoup de choses à changer mais ça ne peut pas se faire chacun dans son coin, sans aller au contact des personnes avec qui on est en désaccord. Quand on a des convictions, pour qu'elles gagnent du terrain, il faut les partager.

Depuis nous avons progressivement évolué et cet ensemble n'est plus qu'une seule entité.

Aujourd'hui, je suis vraiment satisfait de cette mise en commun car elle a permis un développement rapide de notre structure et nous sommes fiers de constater qu'au bout de dix années de fort investissement (humain comme matériel) nous avons pu stabiliser notre outil et surtout créer une quinzaine d'emplois. Piloter à deux, permet de confronter ses idées, de se remettre en question, d'échanger pour avancer ensemble. Alors oui on est moins libre que tout seul mais c'est tellement plus sécurisant et on va bien plus loin en additionnant les idées et les énergies. C'est aussi cela qui me permet aujourd'hui de m'impliquer comme je le fais dans Bio en Grand Est, en partageant les responsabilités sur la ferme et en pouvant compter sur mes collègues.

Pourquoi choisir de fournir des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) en priorité ?

Jean-Christophe a travaillé pendant 10 ans dans la distribution avant de reprendre la ferme de ses grands-parents, ce qui a facilité le développement de

contacts privilégiés avec les équipes de plusieurs enseignes. Nous ne travaillons qu'en direct avec les magasins, c'est très différent que de fournir des centrales d'achat. Nous tissons des partenariats depuis plusieurs années avec les responsables de rayon. Avec eux, nous parlons de qualité des produits, de saisonnalité, de proximité et donc de fraîcheur, de largeur de gamme, etc. Le prix est bien sûr aussi un critère de discussion mais ce n'est pas le seul. Cela permet également de toucher un public plus large et représente donc un volume de production plus important.

Qu'est-ce qui t'a motivé à t'impliquer à l'OPABA puis à Bio en Grand Est ?

Pendant mon stage d'installation, j'ai été bluffé par Raymond Durr, qui avait une capacité à promouvoir la bio avec un discours simple et clair. Il m'a emmené dans plein de réunions, et m'a poussé à m'investir au sein de l'OPABA, qu'il avait par ailleurs participé à créer. Il m'a vraiment donné le goût de l'engagement dans le réseau bio, même si depuis tout petit, j'ai baigné dans l'associatif et le bénévolat.

Je suis devenu administrateur de l'OPABA en 2009, et j'ai été propulsé président en



Propos recueillis par
Camille FONTENY
camille.fonteny@biograndest.org

SEMONS DES SEMENCES PAYSANNES !

En Alsace, un projet tripartite réunissant l'OPABA, Kerna Un Sohma et la Ferme Moyses a démarré en septembre 2018 afin d'évaluer les variétés issues de semences paysannes, de dresser un état des lieux de leur usage du champ à l'assiette et d'évaluer les possibilités de structurer cette filière sur le territoire. Focus sur les principales actions menées jusqu'en septembre 2020.

SEMER. UN ACTE SYMBOLIQUE.


Cet acte a donné naissance à l'agriculture il y a 10 000 ans. Un acte fort. Semer, pour récolter. Les révolutions vertes 1 et 2 avec l'intensification de l'agriculture dans l'Hexagone ont conduit à l'utilisation massive de semences sélectionnées inscrites au catalogue officiel avec en conséquence une diminution drastique de la biodiversité cultivée. Mais pas que. En effet, on est capable de retrouver les mêmes variétés de blé par grandes zones pédoclimatiques : secteur Grand Est, etc. Ces variétés sélectionnées sont stabilisées génétiquement. En semant des milliers de graines de la même variété, le phénotype du blé ressort identique au champ. Mais cette stabilité génétique a un coût. En effet, les blés ont génétiquement peu de ressources pour pouvoir s'adapter au réchauffement climatique qui menace l'ensemble des agricultures des pays du Nord et du Sud.



Blé d'Iran - Crédit photo : OPABA

STRUCTURER UNE FILIÈRE SEMENCES PAYSANNES EN ALSACE

Les semences paysannes, hétérozygotes, ont cette capacité à pouvoir s'adapter aux terroirs locaux et ont un panel de phénotypes qu'il est intéressant de re-découvrir. C'est tout le travail de fond que Jean-Christophe MOYSES, passionné et paysan-boulangier à Feldkirch, mène depuis des années. Son travail a conduit à la mise en place d'un programme de travail sur les 2 années qui viennent avec l'arrivée de Alice RODRIGUEZ en apprentissage partagé entre l'OPABA, la Ferme Moyses et Kerna Un Sohma (le réseau de semences paysannes alsacien). Pendant deux ans, Alice va suivre deux conservatoires de 125 variétés de céréales venant de tout horizon, faire un état des lieux de leur usage de l'ensemble des opérateurs du champ à l'assiette et évaluer la structuration possible de cette filière en local. Par ailleurs, le 15 et 16 juin prochain, nous vous donnons rendez-vous sur la ferme de Jean-Christophe Moyses pour échanger sur les semences paysannes. Le 15 juin est dédié au grand public, le 16 juin aux professionnels. Vous trouverez le programme détaillé sur le site internet de l'OPABA. Le 18 juin, une journée organisée par l'ITADA portera sur « Multiperformances et résiliences des systèmes de grandes cultures biologiques » à Endingen en Allemagne où ce projet sera également présenté. Vous pourrez retrouver également l'ensemble des informations sur le site internet de l'OPABA.

 Julie GALL
julie.gall@biograndest.org

BRÈVE

LANCEMENT DU GUIDE

« COMMENT TRANSFORMER LES PRODUITS BIO DE MA FERME ? »

La FRAB Nouvelle-Aquitaine et la FNAB publient un guide sur la transformation des produits bio à la ferme. 10 fiches pour tout savoir.

Au sommaire :

- Qu'est-ce que la transformation à la ferme ?
- Concevoir mon projet de transformation à la ferme
- Créer un atelier de transformation collectif
- Conséquences sociales et fiscales d'une activité de transformation
- Produire un aliment bio en conformité avec la réglementation
- Les aspects sanitaires de mon projet de transformation à la ferme
- L'étiquetage des denrées alimentaires bio
- Artisan agroalimentaire : gérer la mixité de mes produits bio et non bio
- Vendre à la restauration collective, quelles obligations sanitaires ?
- Foire aux questions

Télécharger le guide :

<http://bit.ly/fnabtransformation>



PROJET BLÉ-FARINE-PAIN EN HAUTE-MARNE

Lors de l'Assemblée Générale du GAB 52 qui a eu lieu le 19 Février 2019, Thierry ANGELOT, céréalier Bio à Choilley-Dardenay, administrateur et référent Grande Culture du GAB 52 a exprimé son souhait de travailler sur un projet local « Blé-Farine-Pain ». Un appel lancé aux producteurs présents dans la salle qui a permis de mettre en place le projet.

VALORISER SA PRODUCTION DE BLÉ BIO



Les agriculteurs producteurs de céréales bio sont de plus en plus nombreux sur le département. Avec le passage de plus de 60% de sa surface en Bio, Thierry ANGELOT souhaite sécuriser ses débouchés en valorisant son blé autrement et localement. Il souhaite transformer ses céréales bio

produites sur l'exploitation en farine panifiable et proposer cette dernière aux boulangeries locales. Le principal objectif du projet est de travailler avec les boulangeries présentes au Sud de la Haute-Marne afin de répondre aux attentes des consommateurs en proposant un produit bio et local. Si la production de blé bio dans ce secteur est peu élevée du fait de ses faibles rendements, il reste un produit riche de qualité intrinsèque et gustatif, idéal pour la production de pain.

MISE EN PLACE DU PROJET

A ce jour, deux producteurs du département se sont joints au projet. Les producteurs ont pu prendre rendez-vous avec les Présidents des Syndicats des Boulangeries de Côte-d'Or et de Haute-Marne afin de connaître les attentes des boulangers en termes de volume et de qualité. Ce projet qui se veut local concerne les producteurs et boulangers dans un rayon de 50km autour d'Auberive. Si vous souhaitez rejoindre et participer à la mise en place du projet, n'hésitez pas à contacter votre GAB !



Maëlle DROUAILLET
maelle.drouaillet@biograndest.org



FNAB

BRÈVES

**PARTICIPEZ AUX TESTS
DES LAITUES SATIVA**

Deux maraîchers lorrains participent au projet de sélection participative de SATIVA sur de nouvelles variétés de laitues tolérantes au mildiou. Le but est d'identifier de nouvelles variétés, issues de variétés anciennes, suffisamment robustes en bio, et non brevetées.

Pour participer, inscrivez-vous sur :

<https://www.unis-vers-potager.org/>



Sativa vous enverra les semences pour planter 40 à 140 plantes sur une surface de 15m², à semer en juillet.

Merci de nous tenir au courant : nous prévoyons une demi-journée à l'automne pour échanger sur les observations de chacun.

Contact :

yoan.michaud@biograndest.org



Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org

LA BIODIVERSITÉ... UTILE ?

Le 6 mai, de nombreux scientifiques lançaient une alerte sur la biodiversité : 1 million d'espèces sur 8 millions sont menacées d'extinction, et le rythme de disparition de la vie sauvage est des centaines de fois plus élevé que durant les derniers dix millions d'années. Certains parlent de la sixième extinction du vivant.

Tant que seuls les poètes s'alarmaient de l'enlaidissement du monde, pas de quoi fouetter un chat : à quoi bon se bouger pour quelques insectes piqueurs, des animaux qu'on ne voit qu'en zoo ou du maïs multicolore ? Mais les économistes et ingénieurs se rendent compte que cette « biodiversité » pourrait être « utile » à l'humanité : les espèces sauvages rendent des « services écosystémiques » (pollinisation, équilibre ravageur-auxiliaire, plantes médicinales...) et la biodiversité cultivée est un réservoir d'adaptation aux changements climatiques.

Et Bio en Grand Est dans tout ça ? Nous pouvons également être considérés comme « utiles » à la biodiversité, et donc à l'humanité, par notre action indirecte (développement d'une agriculture sans pesticides) et directe. Ainsi, le « Réseau de Fermes Bio-diversité en Grand Est » vise à améliorer la biodiversité des fermes bio et de leur territoire. Ce projet débuté en juin 2018 se fait en partenariat avec la LPO, la FREDON et le Parc Naturel des Ballons des Vosges. Pour l'instant, il comprend un réseau de 12 fermes pilotes en Alsace et Champagne-Ardenne. Côté Lorraine, citons deux projets emblématiques : sur l'aval de la vallée de la Seille (57), un projet est en construction avec plusieurs partenaires (LPO, Collectivité, Mirabel LNE...) pour améliorer l'aménagement paysager des fermes (implantation de haies, de mares, découpages de parcelles...) et sensibiliser les agriculteurs bio et non bio aux atouts de la biodiversité. Sur la Vallée du Longeau (55), une action en partenariat avec le CPIE permettra la restauration des infrastructures naturelles et la création d'un référentiel de fermes bio engagées pour la reconquête de la biodiversité.

Notre prochaine action sera pour les céréaliers bio avec **une formation en Meuse le 14 juin prochain** sur cette thématique de la biodiversité « utile » : « **L'entomofaune auxiliaire : la reconnaître, la comprendre et la favoriser** ». Vous apprendrez à aménager votre ferme (haies, couverts...) pour que les « bonnes » petites bêtes s'y développent... Mais surtout pour que le monde soit plus poétique !

Contacts :

Pour nos actions sur la biodiversité :

christophe.ringenseisen@biograndest.org (Réseau de fermes biodiversifiées) ou
patricia.heuze@biograndest.org (projets lorrains)

Pour la formation « L'entomofaune auxiliaire » :

yoan.michaud@biograndest.org ; 07 82 92 88 54



Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org
PATRICIA HEUZE
patricia.heuze@biograndest.org



RECHERCHE. Domaine viticole bio de 8ha cherche un ouvrier connaissant tous les travaux de la vigne. TESA évolutif en CDI si réelle motivation. Qualités requises : intérêt pour la biodynamie, rigueur, polyvalence, esprit d'initiative.

Permis B exigé. Temps plein, conditions salariales à discuter selon profil.

Contact : 06 08 05 40 32 ou par mail : marctempe@wanadoo.fr



VEND. Balles rectangulaires d'enrubannage du 14 mai 2019. Prairie permanente ou trèfle ray grass.

Contact : Dominique Baraban Laneuveville devant Bayon (54) dominiquebaraban@gmail.com 06 74 14 34 31

CHERCHE. Porteurs de projets en agriculture élevage bio pour l'installation d'une micro-ferme partagée. Environ 2oha et des bâtiments disponibles pour tous projets de culture et d'élevage à petite échelle. Située à Brienne la Vieille, Aube.

Contact : Julien Cornaert juliencornaert@gmail.com 06 58 53 75 46



CHERCHE. Paille Bio, 1 grosse botte. Proche de Nancy, il peut aller la chercher avec sa remorque. Botte carré de préférence (ronde possible).

Contact : GERARD Cyril NANCY(54) cyrille.grrdn@gmail.com 06 74 39 37 02



CHERCHE. 50 T de foin bio.

Contact : BOTTER Per-loup STE CROIX AUX MINES (68) 06 67 01 54 28 contact@fermedelabouille.fr



CHERCHE. Cherche soja bio (500 kg ou moins).

Contact : GERARDIN Henri VITRY-EN-PERTOIS (51) 07 68 24 18 00 / 03 26 74 11 80 de.ge@free.fr

CHERCHE. Infos sur réglages MB CLAAS TUCANO 470 dans cultures bio : lentilles, lentillons, pois chiches, cultures associées.

Contact : HENRY Christophe AIRE (08) - 06 84 98 50 49



VEND. 5 vaches de 5-6 ans Blonde d'Aquitaine pleines de 7-8 mois à 1800 euros pièce à débattre

Contact : SCHMITT Tristan TARQUIMPOL (57) - 0683 10 17 18 fermedalteville@orange.fr



CHERCHE. Taureau montbéliard à mettre sur génisses.

Contact : AUBRY Philippe ESCLES (88) - 06 08 89 00 56



VEND. 3 vaches pleines charolaises bio.

Contact : DURIEUX Ghislain VILLE sur ILLON (88) 03 29 36 63 00

VEND. 4 cellules à grains de marque DEFLANDRE. 450 qx chacune. Montage et démontage rapide sans vis.

Contact : LACOMBE Emmanuel HELSTROFF (57) 06 74 78 26 17



CHERCHE. URGENT. Une vingtaine d'hectares (luzerne / foin) en bio soit à louer soit à faire à 50% du fait de la perte de 20 ha. Secteur Verny / Pont à Mousson / Ars sur Moselle.

Contact : SAMSON Jean Paul LORRY MARDIGNY (57) 06 71 09 37 78 jean-paul.samson@laposte.net



VEND. 2 génisses holstein bio (à choisir entre 5) pleines pour vêlage septembre.

Contact : GAEC Biogeval EUVILLE (55) - 06 78 27 89 36



VEND. Génisses prêtes Montbéliard et croisées.

Contact : GAEC des dix jours GIRONCOURT SUR VRAINE (88) gaec.desdixjours@orange.fr 06 86 02 20 71

CHERCHE. 400 - 500 kg de pommes de terre de consommation ou plants bio.

Contact : LOZE Jean Didier CLERMONT EN ARGONNE (55) 06 78 67 47 55 - lomarie@gmx.fr



VEND. Génisses prêtes montbéliardes et croisées.

Contact : BOYE Jean LERRAIN (88) - 03 29 07 55 25



CHERCHE à mettre 30 génisses bio en pension sur ferme bio. Secteur Grand Est.

Contact : DURMOY Maxime BEAUFORT-EN-ARGONNE (55) 06 18 44 22 99



CHERCHE. Semences orge/ pois/ féverole de printemps tout en bio. Étudie toute proposition.

Contact : GAEC des 3 chênes WINTERSBOURG (57) gaecdestroischenes57@orange.fr



VEND. 6 génisses de 1 an montbéliardes croisées cause surnombre.

Contact : GRAVIER Laurent HOUEVILLE (88) - 06 84 03 50 98

CHERCHE. Bâches d'ensilage. Épaisseur minimum 100 microns. En quantité et surface on prend tout ce qu'on peut nous proposer ! Possible d'aller les chercher en Champagne-Ardenne et proche.

Contact : VITRY Quentin RECY (51) - 06 64 96 64 22 quentinvitry@hotmail.com

FINANCEMENT PARTICIPATIF

« De l'électricité pour la ferme de la Noiregoutte ». Non raccordés au réseau électrique, aidez-nous à produire notre propre énergie et ainsi devenir autonomes... La collecte sur Miimosa se termine le 15 juin 2019.

Lien : <http://bit.ly/noiregoutte>

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL

Salon

13 juin 2019 - Lieu : *Châlons-en Champagne (51)*

Salon Passion de nos terroirs

Informations : Emmanuelle FOLLIN / emmanuelle.follin@biograndest.org

06 03 75 61 48

Théâtre-Apéro sur la transmission

24 juin 2019 à 18h - Lieu : *Saint Loup sur Aujon (52)*

Elle va devenir quoi ma ferme ?

Organisé par ARDEAR Grand Est, Terre de liens, GIP Bourgogne et Bio en Grand Est

Informations :

Martin HEUZE - ARDEAR Grand Est/ ardeargrandest.jb@gmail.com

06 58 89 64 72

Formation

1er et 2 juillet 2019 - Lieux : *Bas Rhin et Haut Rhin (lieux à définir)*

Communiquer selon ses débouchés: budget, outils, contenu...

Pour s'inscrire :

Camille FONTENY / camille.fonteny@biograndest.org

06 43 10 02 84

Colloque

04 juillet 2019 - Lieu : *Strasbourg (67)*

"Agriculture et biodiversité : Quels leviers pour les collectivités locales ?" Une journée de conférences et ateliers

Pour s'inscrire :

06 45 18 10 63 - 03 26 64 90 50 - contact@biograndest.org

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Formation

14 juin 2019 - Lieu : *Fresnes en Woevre (55)*

L'entomofaune auxiliaire en cultures bio : la reconnaître, la comprendre et la favoriser

Pour s'inscrire :

Yoan MICHAUD / yoan.michaud@biograndest.org

07 82 92 88 54

Porte-Ouverte Semences Paysannes

15 et 16 juin - Lieu : *Feldkirch (68)*

chez Jean-Christophe Moyses

Plus d'informations :

Julie GALL / julie.gall@biograndest.org

06 24 06 79 90

Vigne Bio Ouverte

19 juin 2019 à 14h - Lieu : *Oeully (51)*

Conversion à la viticulture biologique

Pour s'inscrire :

Félicia DOR / felicia.dor@biograndest.org

03 52 83 00 31

Formation

17 et 18 juin 2019 - Lieu : *Châlons en Champagne (51)*

Formation conversion focus grandes cultures biologiques

Approche filières bio, réglementation, économique et technique

Programme complet disponible sur demande

Pour s'inscrire :

Amandine LAURENT / amandine.laurent@biograndest.org

06 88 28 37 68

Ferme Bio ouverte

18 juin 2019 de 17h à 19h - Lieu : *Wintzenheim (68)*

Visite de l'expérimentation maraîchage fertilité des sols SEFeSol

Pour s'inscrire :

Camille FONTENY / camille.fonteny@biograndest.org

06 43 10 02 84

Ferme Bio Ouverte

25 juin 2019 à 14h - Lieu : *Beine Nauroy (51)*

Légumes secs associés, visite de l'essai du GIEE chez Vincent Gauvain

Pour s'inscrire :

Amandine LAURENT / amandine.laurent@biograndest.org

06 88 28 37 68

Ferme Bio Ouverte

24 juin 2019 après-midi - Lieu : *Mussig (67)*

Agriculture de Conservation

Plus d'informations :

Hélène CLERC / helene.clerc@biograndest.org

Vigne Bio Ouverte

03 juillet 2019 à 14h - Lieu : *Essoyes (10)*

Favoriser la biodiversité dans les vignes

Pour s'inscrire :

Maëlle DROUAILLET / maelle.drouaillet@biograndest.org

06 18 18 94 93

Ferme Bio Ouverte, grandes cultures

05 juillet 13h15 - Lieu : *Ammertzwiller (68)*

Enjeux conversion, agriculture de conservation, filières

Chez Jérémy Ditner, administrateur Bio en Grand Est

Renseignements : Hélène CLERC / helene.clerc@biograndest.org

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Forum

Lancement du Projet Alimentaire Territorial d'Alsace Centrale

13 juin à 17h - Lieu : *Sélestat*

Atelier sur les changements de systèmes agricoles et le passage en bio

Plus d'informations :

Hélène CLERC / helene.clerc@biograndest.org

Tour des fermes de Strasbourg

23 juin entre 10h et 18h - Lieu : *Entre Eschau et Plobsheim*

Stand Bio en Grand Est chez le paysan meunier bio Grégory Bapst à Plobsheim

Plus d'informations :

Hélène CLERC / helene.clerc@biograndest.org

Rallye Bio

23 juin 2019 dès 8h30 - Lieu : *Moulins-Saint-Hubert (55)*

chez Jean-Michel Burteaux

Sur inscription avant le 14 juin :

www.facebook.com/Bio2Meuse ou 03 29 76 81 44

Ferme Bio Ouverte

24 juin 2019 à 14h - Lieu : *Cormicy (51)*

PPAM en petit système et circuits courts chez Sylvie Corpart

Pour s'inscrire :

Lise FOUCHER / lise.foucher@biograndest.org

06 12 59 22 31